Quotas : les Soleuroises veulent se battre

Autor(en): **aml**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **84 (1996)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-280916

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Votations

Parfois les femmes font pencher la balance

La tendance s'affirme depuis une dizaine d'années: les femmes votent plus écologiste et plus social que les hommes. C'est ce qui ressort d'une synthèse de l'institut de sondage GfS de Zurich sur les analyses Vox qu'il a réalisées depuis 1977 au fil de 150 votations fédérales auprès d'un échantillonnage représentatif d'un millier de citoyennes et citoyens de Suisse alémanique et de Suisse romande.
Dans sept cas, la majorité des femmes, ayant voté différemment de celle des hommes, a emporté la décision. Outre le cas le plus célèbre qui est celui du nouveau droit matrimonial, refusé par les hommes en 1985, elles ont fait pencher la balance en faveur du rejet de la solution des délais et de l'abaissement de la majorité civique à 18 ans en 1977, en faveur de l'acceptation du moratoire nucléaire en 1994, de l'initiative des Alpes et de la norme antiraciste en 1994, en faveur du refus, en 1995, de l'assouplissement (eurocompatible) de la Lex Friedrich.
Dans sept autres cas, ce sont les hommes qui ont gagné, avec un non à la révision de la loi sur les étrangers, à l'initiative des petits paysans, à l'interdiction de l'expérimentation animale, à la limitation des places d'armes. De même qu'ils l'ont emporté sur trois consultations en matière d'énergie: initiative sur la sauvegarde des droits populaires en matière d'installations atomiques (1979), article constitutionnel sur l'énergie (1984), interdiction définitive de construire de nouvelles centrales nucléaires, trois objets rejetés au vote. Ces sept sujets avaient recueilli une majorité de suffrages de femmes.
C'est en fait à partir de 1985, l'année dominée par le débat sur la mort des forêts, que l'écart entre vote féminin et vote masculin a commencé à se creuser: de 5% en moyenne, il s'est établi au milieu des années 90 à 6 ou 7%.
En ce qui concerne la participation aux votations et élections, les hommes font preuve de plus d'assiduité que les femmes, même si l'écart entre eux a tendance à se resserrer. Entre 1977 et 1983, la participation masculine a été en moyenne supérieure de 11% à celle des femmes; elle a été de 8% en 1992. Près de 38% de femmes ont participé aux élections fédérales d'octobre 1995, contre un peu plus de 49% d'hommes. Or, la statistique nous rappelle que les femmes sont majoritaires en Suisse puisqu'elles représentent 54% de l'électorat. (aml)

Quotas

Les Soleuroises veulent se battre

Elles sont en colère les femmes soleuroises qui ont déposé une initiative, appuyée par 3274 signatures, pour obtenir une représentation entre femmes et hommes au sein du parlement et du gouvernement cantonal qui soit proportionnelle à la population. Dans le canton de Soleure, les femmes sont majoritaires à raison de 50,2%.
Or, le gouvernement refuse de soumettre cette initiative au peuple. La majorité du parlement est du même avis. Ne serait-ce que parce que des initiatives en faveur des quotas ont été rejetées à des majorités de 70% dans les villes de Berne et de Lucerne.
Le comité d'initiative compte déposer un recours au Tribunal fédéral pour violation des droits politiques. Il s'appuie sur un avis de droit de l'ancienne juge fédérale Margrith Bigler. Celle-ci est d'avis que l'initiative ne viole pas le droit fédéral et que la concrétisation du partenariat dans la vie publique l'emporte sur la restriction des prérogatives de la majorité masculine. (aml)

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE
(EPFL)
met au concours pour son Département de mathématiques
un poste de

Professeur(e) en Analyse appliquée

Les tâches d'enseignement comprennent des cours de base comme des cours avancés destinés aux ingénieurs de différentes sections de l'EPFL. Un vif intérêt pour l'enseignement et des talents de communication sont demandés.

On attend des candidats/es qu'ils/elles fassent preuve d'une recherche d'excellent niveau et interdisciplinaire, dans un ou plusieurs secteurs de l'analyse appliquée. L'EPFL attache une grande importance à ce que les activités de ce/cette professeur/e se développent en interaction avec des branches d'ingénierie comme par exemple la mécanique, les systèmes de communication ou l'informatique. Les candidats doivent avoir des aptitudes confirmées à la recherche et à la direction de projets de haut niveau.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Délai d'inscription: 31 mai 1996

Entrée en fonctions: à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander par écrit la formule de candidature à: la Présidence de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, CH-1015 Lausanne.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE
(EPFL)
met au concours un poste de

Professeur(e) en génie civil

dans le domaine de la

Conception et construction d'ouvrages hydrauliques

Ce/cette professeur/e dirigera le Laboratoire de constructions hydrauliques. Ses activités d'enseignement et de recherche se développeront dans les domaines de la conception, de la construction, de l'amélioration et la maintenance des ouvrages hydrauliques les plus divers. Il/elle aura la responsabilité de cours de base et de cours avancés pour les étudiants ingénieurs en génie civil et en génie rural.
L'EPFL attend de ce(tte) professeur(e) une capacité à diriger des projets de haut niveau et des talents dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. Une solide expérience pratique est souhaitée ainsi qu'un goût pour les collaborations avec les entreprises, les organisations professionnelles et d'autres instituts universitaires.
Les candidatures féminines sont particulièrement bienvenues.
Délai d'inscription: 30 avril 1996
Entrée en fonctions: à convenir.
Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la Présidence de l'EPFL, CE-Ecublens, CH-1015 Lausanne, Suisse.